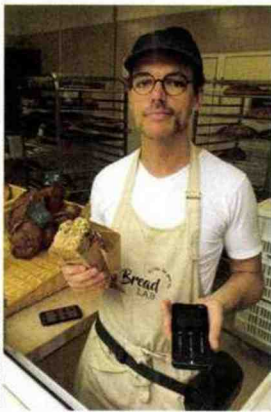




# La fin annoncée du ticket de caisse ?

Écoresponsabilité oblige, le ticket de caisse est de plus en plus souvent dématérialisé et imprimé à la demande. Mais sans disparaître non plus.



B. GUICHETEAU

**Au Mans, le boulanger Grégory Gorses de Bread Lab envoie ses tickets de caisse uniquement par mail ou sms.**

**M**oins de papier imprimé pour plus de durabilité ! La digitalisation de l'acte d'achat (lire aussi *Mieux vendre* p.78) permet de dématérialiser les tickets de caisse et autres coupons de réduction. Un service apprécié des jeunes générations, sensibilisées à la transition écologique. « Attention toutefois à ne pas le systématiser, certaines personnes, notamment les plus âgés, ont encore l'habitude de faire leurs comptes sur papier », rappelle Jessica Nguyen, la

présidente de la plateforme digitale FlipNpik. Et les tickets peuvent être demandés comme justificatifs de frais.

## Boîtier tout intégré

Leader européen des points de vente mobiles, SumUp propose trois modèles pour TPE, dont un avec une imprimante. « Les métiers de bouche ont encore souvent besoin de sortir des tickets papiers pour leurs clients, confirme Laure Farreti, responsable du marché France. Autant le faire sur un

boîtier léger, mais tout intégré, pour gagner en rapidité et en mobilité. » Au Mans (Sarthe), le boulanger Grégory Gorses (Bread Lab) a opté pour un petit boîtier mobile, paramétrable via une application associée à son smartphone, mais sans imprimante, ce qui ne l'empêche pas de « proposer systématiquement aux clients un envoi du ticket de caisse par mail ou sms ». Et de constater : « Seuls 10% d'entre eux le demandent. » Une preuve de la digitalisation en cours. \*

**B.G.**

